

UNE APPROCHE SYSTÈME
DE L'EXPLOITATION
HIPPIQUE.

Conditions d'accès

A l'issue de la classe de troisième, de seconde avec un souhait de réorientation ou de l'obtention d'un CAP.

Inscription soumise à un test d'entrée certifiant d'un niveau d'équitation compatible avec la formation.

Atouts du lycée

- Un établissement à taille humaine et un cadre de vie chaleureux.
- Option équitation.
- Des infrastructures de qualité, une cavalerie adaptée aux besoins pédagogiques et sportifs.
- De nombreux travaux pratiques sur le centre équestre. Des activités et des sorties sportives variées proposées par l'Association Sportive du lycée.
- Des activités et des sorties culturelles variées proposées par l'Association des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis.

Objectifs

L'enseignement en seconde professionnelle vise :

- Acquérir une culture scientifique et préparer les futurs citoyens face aux enjeux de la santé, l'alimentation, les ressources et la biodiversité
- Développer des compétences transversales pour permettre à l'apprenant de s'adapter à l'évolution des métiers, d'envisager une poursuite d'études et se former tout au long de sa vie
- Acquérir des compétences techniques nécessaires à l'entretien d'une cavalerie et des installations dans un contexte de durabilité et de bien-être animal
- La découverte des réalités professionnelles, le développement pratique de savoir-faire gestuels et l'utilisation de matériels
- Le développement pratique de savoir-être spécifiques répondant aux exigences du monde professionnel, respect des consignes, travail en équipe
- L'acquisition de l'autonomie, le développement des capacités d'observation et de compréhension de situations concrètes

Votre profil

- Vous êtes un(e) élève motivé(e) ayant pour projet de travailler dans le milieu équestre
- Vous maîtrisez l'autonomie totale aux 3 allures et vous êtes capable de contrôler votre allure à l'abord et à la réception d'obstacle isolés

SECTEUR HIPPIQUE



Horaires moyens hebdomadaires

Français : 2h00

Histoire-Géographie : 1h75

Langue vivante : 1h75

Éducation socio culturelle : 1h50

Éducation physique et sportive : 2h00

Documentation : 0h50

Biologie - Écologie : 1h25

Mathématiques : 2h00

Physique-Chimie : 1h00

TIM : 0h50

SESG / Gestion d'entreprise : 3h50

STA / Production végétale : 0h75

STA / Production animale : 0h75

SC techno équipement / agroéquipement pratique : 0h50

Sc techno équipement / agroéquipement : 1h00

Sc et tech pro : 2h75

Sc et tech pro pratique : 0h50

Sc et tech pro MAP : 1h00

Enseignement à l'initiative de

l'établissement : 1h00

Conditions d'accueil

- Réseau de transport scolaire et accès aux lignes SNCF depuis le site de la Barotte.
- Possibilité d'accès à l'internat.
- Possibilité d'hébergement et de restauration le week-end lors des concours organisés.
- Possibilité de restauration sur place (demi-pension ou pension complète).
- Possibilité de bénéficier des bourses du Crous Bourgogne Franche-Comté et du Ministère de l'agriculture.
- Un internat ouvert le dimanche soir.

Contact avec le milieu professionnel

- Visite d'entreprises de la filière équestre.
- Organisation de concours.
- Stage en entreprise équestre (5 semaines).
- Stage collectif.

Poursuite d'études

La classe de seconde professionnelle AH est la première année du cursus préparant en 3 ans au baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique par la voie scolaire.

Renseignements et inscriptions :

LEGTA La Barotte Haute Côte-d'Or
Route de Langres, 21400 Châtillon sur Seine
Tél : 03 80 91 53 03 - legta.chatillon@educagri.fr
www.labarotte.fr